



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services

professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Omnibus (BPA, B2B, CECP) IT Profess	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-251689/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 1000341689	Date 2018-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-606-33760	
File No. - N° de dossier 606el.47419-251689	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-10-09	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mansour, Silvana	Buyer Id - Id de l'acheteur 606el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9935 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification 005 fournit des réponses aux questions posées par des soumissionnaires potentiels ainsi qu'une modification.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 42

Le critère coté C.3.2.3 pour l'analyste programmeur (Java) requiert que «la ressource proposée possède plus que les 3 années d'expérience exigées au critère O.2.2.3». De plus, il est mentionné que le maximum de points est accordé pour une expérience de plus de 5 ans. Comme le critère O.2.2.3 exige une «expérience acquise au cours des 5 dernières années», veuillez confirmer que la période de cinq ans ne s'applique pas au critère C.3.2.3.

Réponse 42

Confirmé. La contrainte de temps précisée dans le critère obligatoire O.2.2.3 (au cours des 5 dernières années) ne s'applique pas au critère coté C.3.2.3.

Question 43

Le critère coté C.3.3.4 pour l'analyste programmeur (interface utilisateur) exige de l'expérience «dans le développement d'applications au moyen des bibliothèques JavaScript React et Redux». De plus, il est mentionné que le maximum de points est accordé pour plus de 4 ans d'expérience. Comme la bibliothèque Redux n'est utilisée que depuis 3 ans, l'ASFC modifiera-t-elle l'exigence pour que le maximum de points soit accordé pour une expérience de plus de 2 ans?

Réponse 43

Les soumissionnaires doivent consulter la modification 003 et les réponses aux questions 19 et 28.

Question 44

Pour tout critère coté exigeant un nombre d'années d'expérience surpassant les exigences obligatoires connexes, pouvez-vous confirmer que l'expérience peut ne pas correspondre à la contrainte de temps (s'il y a lieu) qu'exige le critère obligatoire connexe?

Réponse 44

Confirmé.

Question 45

L'ASFC pourrait-elle reporter la date de clôture pour que les fournisseurs aient le temps de se pencher sur les réponses aux questions soumises?

Réponse 45

Une prolongation a été accordée. Consultez la modification 003.

Question 46

En ce qui concerne les critères obligatoires relatifs à l'entreprise, le critère O.1.1 exige que la «description des services informatiques [soit] limitée à une page». La Couronne peut-elle confirmer que les lettres de recommandation signées par les clients (notamment le tableau fourni pour les réponses) peuvent dépasser une page afin que les détails demandés soient suffisamment précis?

Réponse 46

La description des services informatiques ne comprend pas les lettres de recommandation. La description des services (résumant la portée et les principales responsabilités) fournie dans le cadre de chaque marché ne doit pas excéder une page jointe au tableau de réponses du soumissionnaire, si l'espace réservé pour la réponse à cet élément (1) ne suffit pas pour fournir la brève description.

Question 47

Dans la modification numéro 003, en ce qui concerne le critère coté C.3.3.3, la méthode de notation a été ajustée comme suit :

Plus de 2 ans à 3 ans = 4 points

Plus de 3 ans = 4 points

Le maximum qu'on puisse atteindre est de 6 points. Est-ce que l'État pourrait confirmer que la méthode de notation devrait être comme suit :

Plus de 2 ans à 3 ans = 4 points

Plus de 3 ans = 6 points

Réponse 47

Confirmé. Voir la modification ci-dessous..

Question 48

En ce qui concerne le critère obligatoire O.1.2, est-ce que les soumissionnaires sont capable d'utiliser 3 contrats pour chaque catégorie de ressources afin de démontrer que la ressource a travaillé pour le compte du soumissionnaire pour une période d'au moins de 6 mois, ou bien devrait-on utiliser un total de trois contrats pour démontrer cette expérience pour toutes les catégories de ressource ?

Réponse 48

Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils possèdent l'expérience et les capacités requises pour fournir toutes les catégories de ressources du critère O.1.2 par le biais d'un maximum de 3 contrats.

MODIFICATION :**À LA PIÈCE JOINTE 4.1 – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS****SUPPRIMER :**

Exigence cotée C.3.3.3 A.7 Programmeur/Analyste (Interface utilisateur) — Niveau 3

C.3.3.3	Le soumissionnaire devrait démontrer que la ressource proposée possède plus que les 2 années d'expérience exigées au critère O.2.3.3 dans la conception, le développement et la mise en œuvre d'applications au moyen du langage HTML5.	Plus de 2 ans à 3 ans = 4 points Plus de 3 ans = 4 points	6	
----------------	---	--	---	--

INSÉRER :

Exigence cotée C.3.3.3 A.7 Programmeur/Analyste (Interface utilisateur) — Niveau 3

C.3.3.3	Le soumissionnaire devrait démontrer que la ressource proposée possède plus que les 2 années d'expérience exigées au critère O.2.3.3 dans la conception, le développement et la mise en œuvre d'applications	Plus de 2 ans à 3 ans = 4 points Plus de 3 ans = 6 points	6	
----------------	--	--	---	--

	au moyen du langage HTML5.			
--	----------------------------	--	--	--

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.